

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ
Règlement (UE) 2015/1185

Nous

Fabricant: Morsø Jernstøberi A/S
Adresse: Furvej 6
7900 Nykøbing Mors
Contact: info@morsoe.com, +45 96 69 19 00

déclarons sous notre seule responsabilité que la présente déclaration UE de conformité concerne les produits suivants:

Modèles de poêles à bois Morsø:	1010, 1126, 1412-1442-1452, 2140, série 3100, séries 4000-4100, série 4400, 5660/5660M, série 6100, série 6800, 7110, 7140, séries 7300-7400, séries 7800-7900, série 8100, 8229, 8259, 8643, série 8800, série S11, S81-90, Ø4, 2B Classic, 2B Standard
---------------------------------	--

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable:

Directives et règlements de niveau supérieur			
	Référence	Date	Titre
X	Directive 2009/125/CE	21/10/2009	Directive relative aux produits liés à l'énergie (écoconception)
X	Règlement (UE) 305/2011	9/3/2011	Règlement sur les produits de construction (RPC)
X	Règlement (UE) 2017/1369	4/7/2017	Règlement sur l'étiquetage énergétique
Mesures d'exécution, y compris règlements et actes délégués			
X	(EU) 2015/1186 (EL)	24/4/2015	Règlement délégué relatif à l'étiquetage énergétique des dispositifs de chauffage décentralisés
X	(EU) 2015/1185 (ED)	24/4/2015	Règlement d'écoconception applicable aux dispositifs de chauffage décentralisés
X	2017/C 076/02	10/3/2017	Méthodes transitoires de la Commission, JOUE C 76, vol. 60
Normes harmonisées, autres normes et spécifications techniques			
X	EN 16510-1:2022	4/1/2022	Normes harmonisées, autres normes et spécifications techniques
X	EN 16510-2-1:2022	4/1/2022	

Organisme notifié (le cas échéant):

Sans objet – les produits relevant du règlement (UE) 2015/1185 font l'objet d'une autodéclaration.

Informations complémentaires:

Efficacité énergétique saisonnière déclarée pour le chauffage des locaux (%)	>65
Émissions déclarées de particules PM (à 13 % O ₂) (mg/Nm ³)	<40
Émissions déclarées de composés organiques gazeux OGC (à 13 % O ₂) (mg/Nm ³)	<120
Émissions déclarées de monoxyde de carbone CO (à 13 % O ₂) (mg/Nm ³)	<1500
Émissions déclarées d'oxydes d'azote NO _x (à 13 % O ₂) (mg/Nm ³)	<200

Nykøbing Mors, le 12 août 2025



Peter Normann Nielsen
Directeur général